



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE
TECHNICIEN SUPERIEUR EN CHEF
DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE
SESSION 2019**



EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE N° 2
DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019



ETUDE DE CAS

SOL/SOUS-SOL



(Durée : 2 heures - Coefficient : 2)

REMARQUES IMPORTANTES :

- les copies doivent être rigoureusement anonymes et ne comporter aucun signe distinctif ni signature, même fictive, sous peine de nullité.
- le candidat s'assurera, à l'aide de la pagination, qu'il détient un sujet complet (le sujet comporte 2 pages).

Option « Sol / Sous-Sol »

Une attention particulière doit être portée à la présentation.

Sujet 1

Dans le cadre de vos missions d'inspecteur du travail et de l'environnement en carrière, au sein d'une unité interdépartementale, vous êtes chargé de rédiger une note à l'attention de votre nouveau directeur sur les enjeux principaux associés aux industries extractives. Compte tenu de l'actualité réglementaire et des enjeux régionaux, décrivez également (une page maximale) les thèmes d'inspection nationaux et régionaux en 2019, sur les aspects relevant du code du travail et du code de l'environnement.

Pas de document joint

Sujet 2

Au CODIR préfecture du lundi 2 septembre 2019, le préfet demande au chef d'UD de faire le point sur les actions menées concernant un accident qui a eu un certain écho dans la presse régionale. Le chef d'UD découvre en séance l'article qui relate l'accident :

« Impressionnant accident, vendredi 30 août, sur la ligne TGV Maisondepierres-Plagedesable. Un tracteur et sa remorque ont terminé leur course en bordure des voies. Le chauffeur a été évacué par hélicoptère à l'hôpital le plus proche.

L'alerte est donnée vers midi, vendredi 30 août, depuis un train en chemin vers Plagedesable. À 3 km de Rochedelande, un tracteur et sa remorque sont en très fâcheuse posture : l'engin a dévalé d'une piste d'une carrière surmontant le chemin de fer et terminé sa course en bordure de la voie !

Selon nos informations, le conducteur a été projeté hors de la cabine et serait blessé au crâne et à l'abdomen. De plus, il a fallu absolument dégager l'engin et sa remorque, trop près de la voie. Deux grues ont été nécessaires pour cette opération « délicate », selon la SNCF, « mais qui s'est très bien passée ».

La voie vers Plagedesable a été fermée à la circulation de midi à 17 h 30. L'autre voie, vers Maisondepierres, a également dû être neutralisée durant environ deux heures. Cela a entraîné des perturbations sur le trafic, compensées par des navettes en car entre Maisondepierres et Plagedesable. »

Au retour au bureau, le chef d'UD vous demande de faire le point sur cette affaire, en réalisant une visite d'inspection.

Dans une note, vous présenterez la méthodologie retenue pour traiter cette demande et vous explicitez, en les justifiant, les points que vous allez aborder pour définir le plan d'actions de l'inspection et dresser un bilan circonstancié de l'accident.

Document joint : deux photos

